

# Bulletin individuel de soutien

## Pour une meilleure traçabilité de votre don, merci de retourner ce bulletin à :

Fondation ESSEC, 3 avenue Bernard Hirsch,  
CS 50 105 Cergy, 95021 Cergy-Pontoise Cedex, France

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Diplôme & année : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Je ne souhaite pas que mon nom en tant que donateur soit publié dans les supports de communication de l'ESSEC (rapports, site internet...).

## Chaque don est important !

### Je fais un don

Mon don 2018  €

### J'opte pour un prélèvement

automatique de  €

### Mes promesses de dons

Mon don 2019  €

Mon don 2020  €

Mon don 2021  €

### Je soutiens

- Bourses sociales et d'excellence (Class Gift inclus)
- Développement et rayonnement académique de l'école
- Fonds capitalisé
- Projets prioritaires de l'Ecole :
  - Finance Lab
  - Digital
  - Entreprenariat



Avec la  
Fondation ESSEC,  
construisons l'avenir !



## En tant que résident fiscal en France

### Déductions fiscales

- ▶ Impôt sur le revenu (IRPP) : 66% de votre don est déductible de votre IRPP, dans la limite de 20% de votre revenu imposable avec un report de l'excédent possible sur 5 ans
- ▶ Impôt sur la fortune immobilière (IFI) : 75% de votre don est déductible de votre IFI, avec un plafond de 50 000€ de réduction, soit un don optimum de 66 666 €.
- ▶ Impôt sur les sociétés (IS) : 60% de votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire H.T. Pour les dons supérieurs à ce plafond, l'excédent est reportable successivement sur les 5 exercices suivants.

Exemples de don	Coût après déduction fiscale pour l'IRPP (-66 %)	Coût après déduction fiscale pour l'IFI (-75 %)	Coût après déduction fiscale pour l'impôt sur les sociétés (-60 %)
250 €	85 €	62,50 €	100 €
500 €	170 €	125 €	200 €
1000 €	340 €	250 €	400 €
1500 €	510 €	375 €	600 €
5000 €	1700 €	1250 €	2000 €

### Comment faire un don ?

#### ▶ Par chèque

Complétez le bulletin de soutien puis retournez-le accompagné de votre règlement en euros, libellé à l'ordre de « FDF / Fondation ESSEC » à Fondation ESSEC, 3 avenue Bernard Hirsch, CS 50105 cergy, 95027 Cergy-Pontoise, France.

#### ▶ Par virement bancaire

Effectuez votre virement au compte de : HSBC FRANCE PARIS CBC 511 / IBAN : FR76 3005 6005 1105 1100 2022 907 / BIC : CCFRFRPP.

Précisez dans le libellé « FDF / Fondation ESSEC » + votre nom. Puis complétez et retournez-nous le bulletin de soutien.

#### ▶ Par paiement sécurisé en ligne

Directement sur notre site « <http://fondation.essec.fr> », colonne de droite, bouton « Faire un don ». Puis complétez et retournez-nous le bulletin de soutien.

#### ▶ Prélèvement automatique

Choisir cette option vous permet de soutenir durablement le développement de l'ESSEC. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Sandrine Huyghe au 01 34 43 37 01 ou par e-mail : [fondation@essec.fr](mailto:fondation@essec.fr)



## En tant que résident fiscal en Belgique, au Luxembourg ou en Suisse

### Déductions fiscales

- ▶ Vous pouvez faire un don à la Fondation ESSEC, sous égide de la Fondation de France, et bénéficier des déductions fiscales applicables en Belgique, au Luxembourg ou en Suisse grâce au réseau « Transnational Giving Europe » (TGE). Le TGE réunit des fondations et associations partenaires et permet à un donateur de soutenir une organisation d'intérêt général dans un pays partenaire tout en bénéficiant des déductions fiscales applicables dans son propre pays de résidence.
- ▶ Pour plus d'information, RDV sur <http://fondation.essec.fr>

### Pour plus d'information :

Sandrine Huyghe  
+33 (0)1 34 43 37 01  
[fondation@essec.fr](mailto:fondation@essec.fr)  
<http://fondation.essec.fr>